

Les ZEP et les REP, viviers des innovations

L'éducation prioritaire

→ Un sondage a été effectué au début de l'année 2000 auprès des équipes pédagogiques travaillant dans les zones et réseaux d'éducation prioritaire (ZEP et REP) de France. Les équipes qui se sont portées volontaires pour répondre ont pu présenter les différentes actions menées sur le terrain. Celles-ci sont pour la plupart centrées sur des objectifs d'amélioration des apprentissages. Cependant, les équipes sont confrontées à des problèmes d'une acuité particulière, qu'elles se doivent de résoudre de manière originale et volontariste ; il leur faut assurer un suivi attentif et promouvoir le partenariat, entre autres avec les parents d'élèves, invités à s'impliquer activement, y compris dans la réussite de la scolarisation précoce de leurs enfants.

Partenariat également avec le ministère et les académies, qui proposent des assistances pédagogiques et organisationnelles. Du reste, les évaluations nationales effectuées chaque année sont analysées et exploitées dans la recherche d'une amélioration des résultats des élèves.

Activités sportives et culturelles sont privilégiées pour l'éducation à la citoyenneté et pour rompre l'isolement des établissements, tout comme les technologies d'information et de communication, et les « pôles d'excellence » (pôles scientifiques, sportifs, parrainage par des étudiants).

La richesse et l'originalité des actions menées en ZEP et REP, confirmées par le sondage du printemps 2000, montrent le caractère très innovant de l'éducation prioritaire en France.

Anny ALINE
Chargée d'études
Direction de l'enseignement scolaire

Au printemps 2000, les équipes travaillant en REP (réseaux d'éducation prioritaire) ou en ZEP (zones d'éducation prioritaire) avaient été sollicitées pour envoyer dans un délai très court la brève description d'une action qu'elles pensaient « pouvoir montrer ». Cinq cents équipes ont répondu, donnant une image de ce qu'elles estiment intéressant de faire voir de leur travail. Ces réponses ont été classées selon les grands objectifs proposés lors des assises de Rouen, en juin 1998, qui avaient marqué la relance de l'éducation prioritaire¹.

D'une part les objectifs relatifs aux pratiques des équipes :

- Comment aider et soutenir les enseignants, les équipes en difficulté ?
- Comment mettre en place des espaces de coopération et concertation, vecteurs essentiels des transformations professionnelles ?
- En quoi des démarches en lien avec la politique de la ville ont-elles renforcé les partenariats professionnels et ont-elles fait évoluer les pratiques ?
- Comment organiser la scolarisation précoce ?
- Comment s'opèrent les liens indispensables pour une continuité éducative entre école et collège, entre école maternelle et élémentaire ?
- Quels repères pour maintenir les exigences ?
- Comment rendre certains établissements plus attractifs ?

NOTE

1. Les actes des Assises nationales des ZEP (Rouen, 3-5 juin 1998) sont disponibles sur le site Internet pour les acteurs de l'éducation prioritaire : www.cndp.fr/zeprep
Documentation
Adresses
Bonnes feuilles
Actes des Assises nationales de Rouen

D'autre part, les questions spécifiques aux apprentissages des élèves :

– Les outils d'évaluation peuvent-ils servir à la fois au diagnostic, à la régulation des conditions d'apprentissage en classe ?

– Comment rendre l'école lisible pour les parents non seulement par ce qu'elle explique mais aussi par ce qu'elle fait sans les disqualifier ?

– Comment des activités, notamment celles en lien avec les municipalités, peuvent ne présenter aucun aspect scolairement reconnaissable tout en étant pertinentes et fécondes sur le plan éducatif comme sur le plan scolaire ?

– Comment aborder les savoirs dans les différentes disciplines afin de les relier au rôle de futur citoyen des élèves ?

Il est bien évidemment hors de question, étant donné ce qui a été dit plus haut, de tirer des conclusions quant au poids relatif qu'occupent effectivement sur le terrain les différentes orientations proposées aux équipes. En tout cas, des exemples sont donnés sur chacune des dix orientations prioritaires du contrat de réussite, et on n'est pas surpris de constater la place prééminente (deux tiers des fiches) que prennent les actions visant à « assurer la maîtrise de la lecture et des langages » et celles consistant à « développer les activités culturelles ». En effet, menées dans les classes, par les enseignants seuls ou en partenariat, elles permettent de mettre concrètement l'innovation au service du recentrage sur les apprentissages à partir des disciplines, en donnant du sens à celles-ci et en permettant aux enseignants de trouver des sujets de satisfaction. L'autre tiers des fiches, et notamment celles centrées sur le soutien aux élèves les plus fragiles, témoigne des champs nouveaux, moins traditionnels et parfois plus prometteurs explorés par les équipes.

LES ACTIONS INNOVANTES PLUS FRÉQUENTES DANS LES ZONES ET RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Ce constat était déjà nettement apparu lors de rencontres inter-académiques organisées fin 1999/début 2000. Les académies avaient été invitées à présenter des actions menées sur un certain nombre de thèmes : la lecture à l'école et au collège ; l'aide individualisée et l'utilisation des évaluations nationales en CM2 et en sixième ; la maternelle, école de tous les possibles ; la construction d'un parcours civique tout au long de la scolarité ; la prévention de la violence et la santé à l'école ainsi que les pôles d'excellence et les contrats

de réussite en ZEP et en REP. En dehors de ces deux derniers thèmes, les actions n'étaient pas spécifiques à l'éducation prioritaire. On a pu constater cependant que les actions les plus innovantes étaient plus souvent portées par des ZEP ou des REP.

De même, 26 % des actions qui sont suivies dans le cadre de la charte de l'école du XXI^e siècle sont conduites en ZEP-REP, alors que ces derniers ne représentent que 20 % du territoire.

On peut voir là la confirmation de l'idée que, face à la concentration des difficultés, les acteurs de l'éducation prioritaire ont dû trouver des réponses nouvelles à des problèmes locaux posés avec une ampleur particulière, qu'ils ont dû apprendre à en parler et à échanger, que nombre d'observateurs ou de chercheurs sont allés y travailler, ou que les actions conduites dans les ZEP-REP font l'objet d'un suivi plus rapproché, étant donné le pilotage et l'accompagnement plus étroits dont les zones et les réseaux bénéficient.

En tout état de cause, il est intéressant de constater que l'« exposé des motifs » de certaines actions affiche explicitement la nécessité de respecter des exigences communes pour assurer un égal accès de tous au savoir (*« permettre aux élèves de la ZEP d'obtenir des résultats équivalents à ceux de leurs camarades des secteurs non ZEP »*). À la lecture de fiches les décrivant, on perçoit la modification des pratiques pédagogiques et une autre entrée dans le métier d'enseignant qui ne dit pas : *« je ne peux pas faire parce que... »* mais : *« je suis face à tel constat, voilà ce que je fais pour faire réussir mes élèves. »*

Par exemple, dans une ZEP, une action intitulée « aide aux apprentissages en mathématiques », pilotée par l'Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN), concerne plusieurs classes de plusieurs écoles. Elle présente un caractère partenarial permettant d'associer des universitaires, le Laboratoire d'étude des apprentissages et du développement (LEAD), un professeur d'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), un directeur d'école pour chacun des groupes scolaires et les membres du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Ces différents partenaires sont associés au sein d'un groupe de pilotage dont la fonction consiste à produire des évaluations diagnostiques fines des difficultés spécifiques des élèves ; constituer une banque de documents d'entraînement et d'évaluation ; organiser et diffuser ces productions. Chaque directeur a pour mission de relayer les travaux du groupe et d'organiser l'évaluation et la remédiation au sein de son école. Les résultats attendus font l'objet d'un engagement précis dans le cadre du contrat de réussite. Ils concernent les effets sur les résultats des élèves en calcul mental, résolution des problèmes et repérages spatio-temporels.

Afin d'améliorer l'image des écoles, les parents et les partenaires du quartier sont régulièrement informés de

l'avancement des travaux et des progrès des élèves notamment au cours des conseils de zone.

Parler entre pairs de ses difficultés pour pouvoir les résoudre, recourir à des experts, échanger pour mutualiser les pratiques, mettre en commun des ressources, évaluer l'efficacité de son travail, rendre des comptes aux parents, constituent une réelle modification des pratiques enseignantes initiées sur le territoire de l'éducation prioritaire.

LE REGARD SUR LES PARENTS ÉVOLUE

Une évolution est à noter depuis les assises de Rouen quant au regard que les équipes disent porter sur les parents.

Dans toutes les fiches où il est question d'eux, ils sont considérés comme coéducateurs, partenaires des apprentissages et non plus comme de « vieux élèves » auxquels il faudrait tout apprendre, même le métier de parent nourricier. Il est également tout à fait intéressant de noter que les fiches qui font état d'actions avec ou en direction des parents n'ont souvent pas pu être classées sous la rubrique « resserrer les liens de l'école avec les parents », car les actions qu'elles évoquent affichent souvent d'abord un objectif visant les apprentissages, et les parents y sont considérés comme de véritables partenaires capables de faire surgir l'étincelle qui déclenchera l'entrée dans les apprentissages, et non pas comme les « objets » des actions présentées ou de simples prestataires de service pour accompagner une sortie, ou coudre des costumes pour un spectacle.

Pour faire connaître les actions réalisées par les écoles et établissements et en changer l'image aux yeux du quartier, on peut signaler par exemple, des rencontres dans un collège où chaque élève présente, sous la forme qu'il souhaite, son orientation à sa famille ; une école qui accueille tous les jours librement et sans contrainte les parents dans la classe de 16h15 à 16h45, pendant la période de l'étude dirigée, moment d'activité pour l'enfant qui lui permet d'acquérir des méthodes de travail (organisation, soin, maîtrise...), de revenir sur les compétences non acquises avec l'aide du maître, d'un aide-éducateur, d'un de ses parents, mettant ainsi en valeur les parents responsables aux yeux de leurs propres enfants qui ont souvent tendance à remettre ce rôle en cause.

De même, une ZEP permet aux parents de se rapprocher des écoles et du collège grâce à des actions programmées dans le temps, notamment des rencontres systématiques des parents des élèves de CM2 dans les classes primaires, un rendez-vous avec chaque famille pour l'inscription en sixième, des activités de huit jours

en août et septembre pour préparer l'entrée au collège des élèves du CM2 du secteur, des cours de rattrapage aux vacances de février, l'ouverture aux parents de l'atelier informatique et la mise en place, avec un théâtre et une grande association caritative, d'une opération lecture pour les parents afin de les aider à établir un dialogue avec leurs enfants à partir du livre qui entre à la maison.

Pour ne pas ajouter au catalogue, on peut dire que globalement, si la part de convivialité est souvent mentionnée dans la description des actions en direction des parents, c'est plutôt la lisibilité et la crédibilité de ce qui se passe à l'intérieur de l'école et les apprentissages qui sont ainsi valorisés. Les actions menées ne prendront leur sens que sur le long terme et dans un premier temps c'est l'amélioration du climat et de l'image des établissements qui est visible.

SCOLARISATION PRÉCOCE : LA COÉDUCATION EST ÉGALEMENT SOLLICITÉE

On rencontre la poursuite de ce même objectif de coéducation dans les actions mises en place en vue de la réussite de la scolarisation précoce.

C'est le cas, lorsqu'on développe les compétences langagières de tous les élèves en prenant en compte leur âge et leurs différences, ou lorsque l'on s'efforce de renforcer la confiance des parents dans les institutions en mettant en place un accueil original et adapté dès deux ans.

Une section petite enfance est implantée dans un local spécialement aménagé de l'école maternelle où chaque petit, dès qu'il est prêt, est accueilli dans cette section pour une durée de six semaines à un an, selon ses besoins. Le passage se construit après réflexion et échanges entre les professionnels auxquels les parents sont associés étroitement et invités à accompagner cette action. Tout au long de l'année, en fonction de leurs compétences, les enfants peuvent rejoindre la petite section de l'école maternelle. Les places libérées ainsi permettent l'accueil d'autres enfants en cours d'année.

C'est aussi le cas quand des ZEP-REP mettent en place des espaces de scolarisation pour les tout-petits en partenariat avec les structures de quartier bien connues des parents, avec la volonté de rendre l'école lisible et accueillante tant aux parents, qui adhèrent alors à l'action éducative et comprennent le sens de l'école, qu'aux futurs petits écoliers.

□ DES ACTIONS ACADÉMIQUES ET DE PROXIMITÉ RÉPONDENT AUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE TERRAIN

Lors de la préparation des assises de Rouen, le sentiment d'abandon que ressentait les équipes et les demandes d'accompagnement qu'elles exprimaient, s'adressaient au niveau ministériel ou académique. Des réponses ont été apportées.

On peut citer à ce titre, l'académie qui a fait parvenir une fiche sur l'aide au pilotage des établissements en REP, aide qui consiste à mettre en synergie les dispositifs émanant de diverses institutions et qui va du conseil à la mise en œuvre d'actions de formation inter-catégorielles. L'organisation de ces stages s'appuie sur une analyse des besoins, la production de cahiers des charges et une mise en œuvre à la charge de l'IUFM. Aux différentes étapes, ce qui est visé, c'est l'adhésion des acteurs et une anticipation des transferts dans les pratiques (quelles stratégies, quel accompagnement faut-il organiser au sein des établissements ?). L'ensemble du dispositif met en synergie les divers acteurs concernés notamment les personnes ressources REP en lettres et en mathématiques.

Sur les mêmes axes « donner aux acteurs de terrain des outils efficaces pour évaluer leurs progrès » et « améliorer l'accompagnement des enseignants et créer les conditions d'un pilotage plus performant », des descriptifs du fonctionnement de centres de ressources académiques et de lieux répondant à des besoins spécifiques nous sont parvenus.

Un centre « Lire-Écrire-Parler », agent de transformation des pratiques pédagogiques, se fixe pour but de faire évoluer les pratiques pédagogiques des enseignants en accueillant tout au long de l'année, pour une durée de une à deux semaines (consécutives ou non) des classes de la grande section jusqu'à la sixième, afin de faire vivre aux élèves des situations d'apprentissages innovantes permettant aux enseignants :

- d'expérimenter et de s'approprier une démarche de projet ;
- de mettre en évidence et de concrétiser la nécessité du travail en équipe ;
- de créer et maîtriser de nouveaux outils ;
- de mettre en œuvre et développer les continuités pédagogiques.

Depuis la création du centre en 1995, les résultats en production d'écrits mesurés aux évaluations nationales s'améliorent. Il s'agit maintenant de développer l'axe « continuités pédagogiques inter-cycles » et notamment école/collège, et d'intégrer davantage les activités

mathématiques, scientifiques et technologiques aux projets « maîtrise de la langue ».

On peut encore citer l'aide à l'accompagnement des équipes dans l'enseignement des mathématiques dans une autre ZEP.

□ LES ÉVALUATIONS NATIONALES SONT LARGEMENT EXPLOITÉES SUR LE TERRITOIRE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Nous avons classé dans « assurer le soutien des élèves les plus fragiles et lutter contre l'échec scolaire » un certain nombre d'actions, notamment celles prenant appui sur l'analyse des scores obtenus aux évaluations nationales. Celles-ci sont utilisées comme un repère pour les actions de remédiation et pour « situer » la zone ou le réseau.

Par exemple, à partir de l'analyse des causes d'erreur aux évaluations de CE2, des actions de suivi individualisé des élèves en grande et en moyenne difficulté, de la maternelle au collège, sont organisées tant sur le temps scolaire que hors temps scolaire. Là encore, travail en équipe (enseignants des classes et enseignants des RASED), continuité des apprentissages d'un cycle à l'autre, élaboration d'outils de suivi sont mis en application.

Ailleurs, en prenant appui sur l'analyse des résultats aux évaluations de sixième en mathématiques, l'équipe des enseignants d'une école accompagnée de l'IUFM cerne les objectifs notionnels, conçoit et combine des situations pédagogiques permettant aux élèves de s'approprier une représentation mentale des notions abordées (numération et techniques opératoires, géométrie).

□ L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

La majorité des actions qui touchent à l'éducation à la citoyenneté sont traitées au travers de supports comme les activités culturelles et/ou sportives.

Elles sont affichées comme telles lorsqu'elles concernent la réunion de conseils qui visent à discuter de la faisabilité de différents projets. Là encore, outre l'amélioration des comportements des élèves et le renforcement de l'esprit d'équipe des enseignants, l'effet bénéfique se mesure concrètement par des améliorations notables dans le domaine de la maîtrise de la langue, notamment par les capacités des élèves à argumenter.

La restauration d'une bonne image des écoles et établissements d'un certain nombre de ZEP-REP dans leur ville, le souhait de voir stoppée une certaine ghettoïsation, les négociations menées avant la signature des contrats éducatifs locaux (CEL) et la lutte contre les phénomènes de violence tant à l'intérieur qu'aux abords des établissements, les opérations École ouverte ou les classes de ville, servent de supports à la majorité des actions classées au chapitre « ouvrir l'école sur le quartier pour permettre un partenariat efficace ». Il est encore trop tôt pour en mesurer les résultats, mais l'amélioration des attitudes vis-à-vis des écoles et collèges est souvent signalée.

□ LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

C'est dans les réseaux ruraux que les échanges locaux ou plus lointains *via* les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) semblent les mieux développés et les plus utilisés. On trouve quelques innovations avec les réflexions sur les passages du virtuel au réel, et les activités de remotivation dans le cadre des travaux croisés au collège.

En tout cas, il est intéressant de noter que les actions qui font appel aux NTIC sont à la fois nombreuses et rarement identifiées sous une rubrique spécifique, ce qui peut traduire une utilisation de ces NTIC au profit des apprentissages de tous ordres plutôt qu'une réification de ces outils.

□ LES « PÔLES D'EXCELLENCE »

Nous avons classé les « pôles d'excellence »² dans les actions partenariales et selon l'orientation à laquelle ils se rattachaient le mieux.

Que nous apprennent les fiches sur ces pôles d'excellence, en particulier sur la question essentielle du soutien qu'ils peuvent apporter aux apprentissages ?

Les pôles à dominante scientifique se développent. Ils sont destinés, par exemple, à ouvrir d'autres horizons aux élèves avec l'aide de partenaires prestigieux (par exemple, l'INRA et une inscription dans le projet européen COMENIUS)³ pour motiver leur envie d'apprendre, enrichir leurs représentations du savoir, valoriser leur travail et leurs productions, tout en leur ouvrant d'autres possibilités quant à leur devenir professionnel. On peut citer aussi un intéressant parcours diversifié « ornithologie-audiovisuel », ou, dans le même collège, un pôle prenant pour support l'assèchement pour vidange et entretien d'un lac EDF ; des pôles sur le thème de l'eau, qui concernent toute une école ou toutes les cinquièmes

d'un collège. Une académie développe ce type de partenariat où l'articulation et la complémentarité entre « extraordinaire » et « ordinaire quotidien » de la classe se voient aisément.

□ LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Si l'on observe de plus près les actions signalées comme « activités sportives », toutes affichent des objectifs de resocialisation, d'intégration culturelle et de citoyenneté. Deux d'entre elles responsabilisent les élèves les plus âgés des collèges en leur permettant de s'occuper des plus petits des maternelles et des écoles, lors de danses, de jeux ou de démonstrations de gymnastique. La vie de quartier s'en trouve améliorée et les familles s'intéressent davantage à l'école.

L'ouverture d'une « section de foot » au-delà du secteur de recrutement du collège, se traduit par exemple par la venue volontaire d'élèves dans la ZEP. De plus, la création d'une charte sportive devrait y favoriser un travail interdisciplinaire lié à l'éducation à la citoyenneté.

□ LES ACTIVITÉS CULTURELLES

Les actions qui font état d'un partenariat avec les théâtres et plus généralement les institutions culturelles nous en disent davantage : l'objectif premier poursuivi est ainsi de « lutter contre la démobilitation », de « favoriser l'accès au théâtre », de « viser des objectifs communs de la maternelle au collège ».

À la seule lecture de ce qui est écrit, ces actions recherchent plutôt le développement de la personnalité et des potentialités de chaque enfant à travers un projet collectif. En tout état de cause, toutes ces actions donnent du sens aux activités conduites et semblent bien s'adapter aux capacités des enfants. Les réalisations qu'elles demandent (produire un spectacle théâtral au

NOTES

2. Au sens de la circulaire de février 2000, relative aux pôles d'excellence scolaire dans les zones et réseaux d'éducation prioritaire.

3. COMENIUS est un sous-programme du projet européen SOCRATES. Il comprend plusieurs volets : trois types de partenariats scolaires (projets scolaires, sur un thème d'intérêt commun ; projets linguistiques ; projets de développement scolaire) ; et formation initiale et continue du personnel enseignant (coopération multilatérale entre diverses institutions ; et bourses individuelles).

jour J, par exemple) font appel à un haut niveau d'exigences. Les centres d'intérêt pour « parler, lire, écrire » sont multipliés, les situations d'apprentissage variées et la pédagogie du détour largement mobilisée.

PARRAINAGES

Enfin, un type d'action qui se développe – et qui pourrait le faire de plus en plus en liaison avec la mise en place des « bourses au mérite » – est l'aide que des étudiants volontaires de certaines grandes écoles ou universités viennent apporter aux élèves, aussi bien sur le temps scolaire (par exemple, dans le cadre de projets scientifiques) que hors temps scolaire en instaurant des liens ou en parrainant des élèves, voire en apportant une aide à l'académie pour l'élaboration et le suivi d'un tableau de bord, par exemple.

On sait aussi que ces pratiques ne sont efficaces qu'à condition que les objectifs d'apprentissage ne soient pas

perdus de vue. Or, si l'on peut supposer en lisant entre les lignes, une modification des pratiques pédagogiques, la demande à laquelle répondaient les fiches n'incitait pas à expliciter les objectifs cognitifs poursuivis. Il faudrait aller les retrouver dans les progressions et les fiches de préparation des enseignants.



Cette tentative de synthèse de cinq cents fiches envoyées par des acteurs de terrain indique quel type d'actions entreprennent des équipes motivées. Elle fait ressortir l'importance et la richesse du travail accompli dans les zones et réseaux d'éducation prioritaire, sans pouvoir le décrire précisément. Elle confirme ce que d'autres enquêtes et les rencontres sur le terrain nous apprennent : l'éducation prioritaire est bien un vivier d'innovations. ■